



ALBERTA

EDUCATION

*Office of the Minister
MLA, Red Deer-North*

Encourager l'élaboration des politiques de preuve de vaccination obligatoire pour les adultes dans les écoles

**À l'attention de: Présidence des conseils scolaires publics, séparés, francophones et à charte, et nos partenaires en éducation
Direction des organismes parties prenantes
Écoles privées agréées par la province**

Aujourd'hui, le gouvernement de l'Alberta a annoncé de nouvelles mesures visant à protéger davantage les élèves, le personnel scolaire et les communautés - renforçant ainsi ce qui est déjà en place alors que nous faisons face aux défis de cette quatrième vague de COVID-19.

Il est également clair que la meilleure façon de prendre soin les uns des autres et d'arrêter la propagation de la COVID-19 est que chaque Albertain admissible se fasse vacciner. C'est pourquoi l'annonce d'aujourd'hui comprend un nouvel appel à toutes les autorités scolaires, en tant qu'employeurs et exploitants d'établissements scolaires, pour qu'elles élaborent des politiques exigeant une preuve de vaccination ou un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 pour tout adulte qui entre dans une école. Cela inclut toutes les personnes qui entrent dans une école, y compris le personnel scolaire et les parents, mais exclut les élèves. Une autorité scolaire ne peut pas refuser à ses élèves l'accès à l'éducation en raison de leur statut vaccinal.

De nombreux employeurs et propriétaires d'établissements exigent déjà que leurs employés présentent une preuve de vaccination ou un résultat négatif au test PCR. Le 30 septembre, le premier ministre Kenney a annoncé une nouvelle exigence pour le service public de l'Alberta, qui devra soumettre une preuve de vaccination ou fournir un résultat négatif au test PCR ou au test rapide, à ses propres frais. Le premier ministre Kenney a également encouragé tous les employeurs publics, et plus particulièrement les autorités scolaires, à adopter des politiques similaires.

Aujourd'hui, nous nous adressons directement à vous pour vous demander de prendre en compte cette demande. En faisant le nécessaire pour que ces mesures soient en place le plus tôt possible, nous pourrions tous veiller sur nos concitoyens albertains et protéger le système de soins de santé de notre province.

Les vaccins sont parmi nos meilleures armes pour combattre cette pandémie, et la meilleure façon de protéger les enfants est de s'assurer que les adultes qui les entourent sont vaccinés. En

cette période critique, nous devons faire tout notre possible pour renforcer ce message et encourager le plus grand nombre possible d'Albertains à se faire vacciner.

Nous vous remercions de votre travail et de vos efforts continus pour assurer la sécurité des élèves et du personnel scolaire.

Cordialement,

[originale signée par]

Adriana LaGrange
Ministre de l'Éducation

[originale signée par]

Jason Copping
Ministre de la Santé